



Enjeux prioritaires	Leviers d'action
<p>Une centralité bressanne qui affirme son positionnement entre Chalon-sur-Saône et Lons-le-Saunier</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre une stratégie de rayonnement cohérente à l'échelle des trois communes. • Atteindre un seuil démographique minimum pour permettre à la centralité bressanne d'accueillir une offre en équipements structurants. • Développer une offre résidentielle diversifiée et adaptée pour répondre aux besoins des néo-ruraux et d'une population bressanne vieillissante. • S'engager dans la requalification du parc de logements et la mobilisation des logements vacants. • Développer l'offre de grande distribution et affirmer le centre-ville de Louhans comme polarité commerciale.
<p>Un territoire qui s'appuie sur un maillage multipolaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Limiter le développement de l'habitat diffus et freiner l'étalement urbain pour renforcer l'armature du territoire. • Encourager la localisation et la mutualisation des équipements de proximité et des services publics au sein des pôles d'équilibre et de proximité. • Envisager des formes urbaines plus compactes et moins consommatrices d'espaces (habitat intermédiaire, pavillonnaire groupé). • Encadrer le développement urbain des communes périurbaines et rurales afin de limiter la consommation d'espaces naturels et agricoles.
<p>Un territoire «accessible» qui met en place une mobilité rurale innovante</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Développer les initiatives de transports partagés (covoiturage, parkings relais), au sein de la centralité bressanne, des pôles d'équilibre et des communes disposant d'une gare. • Consolider et étendre le réseau de taxi à la demande existant en Cœur de Bresse à l'ensemble du territoire. • Favoriser le développement des liaisons douces à vocation utilitaire et non pas uniquement touristique. • Valoriser la liaison TER Dijon-Lyon et le rabattement des transports vers les gares du territoire.